

PLANNING POUR LA REMISE DES LIVRES AU C. D. I

Prise en charge ½ heure avant par le professeur principal

LUNDI 27 JUIN 2022		MARDI 28 JUIN 2022		VENDREDI 1 ^{ER} JUILLET 2022	
NIVEAUX 6 ^{ème}		NIVEAUX 5 ^{ème} et 4 ^{ème}		NIVEAU 3 ^{ème}	
8h00 à 8h30	6 ^{ème} 1	8h00 à 8h30	4 ^{ème} 1	A partir de 11h15	3 ^{ème} 1
8h30 à 9h00	6 ^{ème} 2	8h30 à 9h00	4 ^{ème} 2	A partir de 11h15	3 ^{ème} 2
9h00 à 9h30	6 ^{ème} 3	9h00 à 9h30	4 ^{ème} 3	A partir de 11h15	3 ^{ème} 3
9h30 à 10h00	6 ^{ème} 4	9h30 à 10h00	5 ^{ème} 1		
		10h00 à 10h30	5 ^{ème} 2		
		10h30 à 11h00	5 ^{ème} 3		

Le **LUNDI 4 JUILLET 2022** : de 9H00 à 11H00 les retardataires de 6^{ème}, 5^{ème}, et 4^{ème} (au service intendance).

Les livres et documents empruntés au CDI par les élèves doivent être remis impérativement avant le **JEUDI 23 JUIN 2022**.

Les livres détériorés ou perdus devront être remboursés le jour même au tarif suivant :

- ✦ Livre détérioré ; 5€ (ainsi que les livres de poche ou livre en série perdus)
- ✦ Manuel scolaire perdu : 10 €
- ✦ Manuel neuf : remboursé au prix d'achat
- ✦ C.D perdu : 5€

Tout élève qui ne sera pas en règle ne pourra être réinscrit pour l'année scolaire 2022/2023.

Les parents accompagnant les élèves devront les attendre au niveau de la vie scolaire.

Seuls les élèves accompagnés de leur professeur seront autorisés à se présenter au CDI.

François, le 09 juin 2022

La Principale,

S. ASSAD-CELTAN

